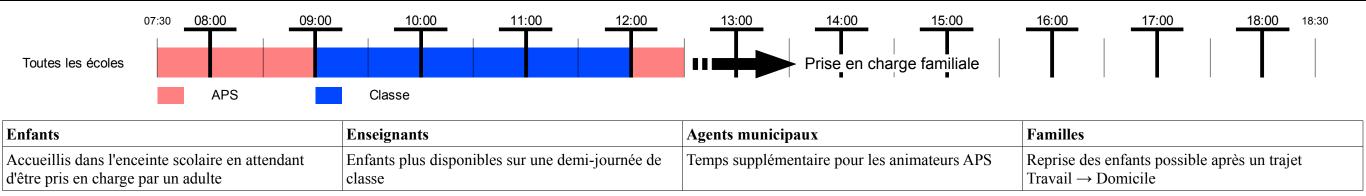
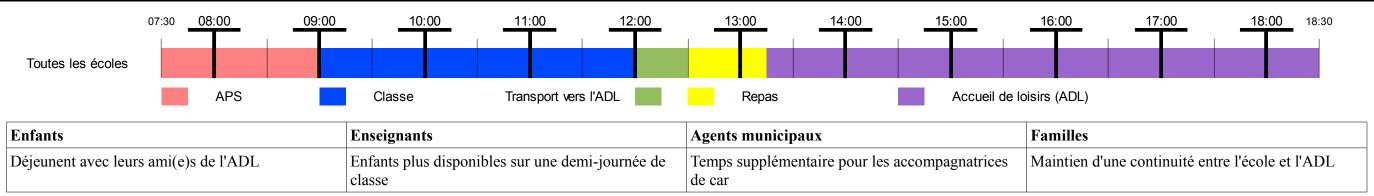
Atelier « Organisation du mercredi »

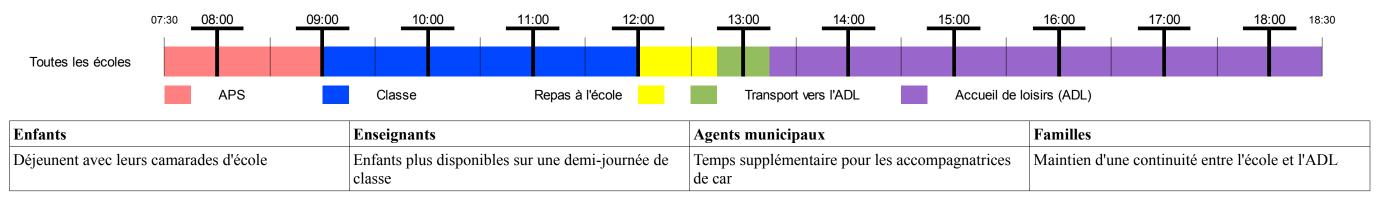
Proposition n° 1 : Hypothèse « Accueil périscolaire (APS) le midi »



Proposition n° 2 - A : Hypothèse « Continuité avec l'accueil de loisirs (ADL) avec transport puis restauration à l'ADL »



Proposition n° 2 - B : Hypothèse « Continuité avec l'accueil de loisirs (ADL) avec restauration sur place puis transport vers l'ADL »



En complément

- Les familles qui le peuvent prennent en charge leurs enfants dès midi
- 240 enfants en ADL le mercredi, soit 12% des enfants scolarisés (jusqu'à 100 enfants accueillis à l'ADL 3-5 ans de La Blanchetière et 140 enfants accueillis à l'ADL 6-11 ans du Château de l'Hopitau)